

# Article 6 de la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant

## Partage international n° [34](#) - Juin 1991

*Chaque enfant a un droit naturel à la vie.*

**Thématiques :** [Société](#), [politique](#)

**Rubrique :** [La voix de la raison](#) (« Hormis la guerre, rien ne compromet aussi gravement l'avenir de l'humanité que la pollution. Constatant qu'il en est ainsi, certains pays ont pris des mesures pour la réduire et pour limiter le réchauffement climatique.

D'autres, parfois parmi les plus gros pollueurs, nient la réalité d'un tel réchauffement en dépit des preuves qui s'accumulent. A tout moment, dorénavant, les changements climatiques montrent sans l'ombre d'un doute que la planète est malade, qu'elle a besoin de soins immédiats et attentifs pour retrouver l'équilibre. Le temps nous est compté pour mettre fin aux ravages que subit quotidiennement la planète Terre. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant a son rôle à jouer dans sa restauration. Oui, le temps presse. Save Our Planet (S.O.P.), sauvons notre planète ! » Source : Le Maître de B. Creme, S.O.P. Sauvons notre planète, 8 septembre 2012)